



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°13-2017-294

PUBLIÉ LE 18 DÉCEMBRE 2017

# Sommaire

## **Direction générale des finances publiques**

13-2017-12-14-010 - Décision de nomination du conciliateur fiscal et de ses adjoints (1 page)

Page 3

Direction générale des finances publiques

13-2017-12-14-010

Décision de nomination du conciliateur fiscal et de ses  
adjoints

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR  
ET DES BOUCHES-DU-RHONE**  
16, Rue Borde  
13357 Marseille Cedex 20

L'administrateur général des Finances publiques, directeur régional des Finances publiques  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône,

Vu l'instruction du 12 juillet 2012 relative à l'organisation de la mission conciliateur,

**Décide :**

- M. Luc ESTRUCH, administrateur des Finances publiques, adjoint du directeur du pôle juridique et comptable est désigné conciliateur fiscal du département des Bouches-du-Rhône ;
- M. Stéphane BOURDON, administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division des affaires juridiques est désigné conciliateur fiscal départemental adjoint ;
- Mme Odile DULOT, inspecteur principal des Finances Publiques est désignée conciliateur fiscal départemental adjoint ;
- Mme Isabelle BERDAGUE, inspecteur divisionnaire des Finances publiques est désignée conciliateur fiscal départemental adjoint.

Cette décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Marseille, le 14 décembre 2017

L'administrateur général des Finances Publiques,  
directeur régional des Finances Publiques de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des  
Bouches-du-Rhône,

signé  
Francis BONNET